

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	20	22

L'an 2026, le 25 juin à 19 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Lapugnoy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à l'hôtel de ville de Lapugnoy sous la présidence de Yannick DESFONTAINES, Maire, en session ordinaire.

Vote
Pour : 22 Contre : Abstention :

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par courriel aux conseillers municipaux le 19 juin 2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 19 juin 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture
Le : 30/06/2026

Et publication du :

25 JUN 2026

Présents : Mme Perrine BLOQUET-LIGNIER, M. Pierre-Emmanuel BONNIEZ, M. Christophe CARNEZ, M. Aurélien DANCOISNE, M. Alain DEMARLE, M. Yannick DESFONTAINES, M. Jérôme DOYENNETTE, M. Elie DUBUS, Mme Elodie DUCLERMORTIER, Mme Laly EVERAERE, Mme Stéphanie GORYNIA, Mme Camille LABBE, M. Adrien LALART, M. Jérôme MOULIN-BEUGIN, M. Frédéric THULIEZ, Mme Karine VICHERY, Mme Aline BAUDRIN, M. Patrick DELANNOY, M. Dorian LAMY, M. Benjamin LASS,

Excusés : Mme Aurore DELHOMEZ (donne pouvoir à M. Jérôme DOYENNETTE), Mme Stéphanie DUFRASNE (donne pouvoir à M. Yannick DESFONTAINES),

Absente : Mme Capucine LEMAIRE

A été nommé secrétaire : M. Frédéric THULIEZ

D20260625-04 APPROBATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le Compte Administratif 2025, qui retrace les opérations budgétaires et comptables réalisées au cours de l'exercice 2025 sous l'autorité de l'ancienne municipalité.

Monsieur le Maire rappelle qu'il a pris ses fonctions le 28 mars 2026 et qu'il n'était pas ordonnateur au titre de l'exercice 2025. L'ancien maire, ordonnateur de l'exercice 2025, n'est plus membre du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif qui peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 - BUDGET PRINCIPAL		<u>M57</u>
Section de Fonctionnement :		
Total des dépenses réalisées :		2 567 561.05 €
Total des recettes réalisées :		2 994 734.45 €
Excédent fonctionnement 2024 :		1 532 129.83 €
Résultat de clôture :		1 959 303.23 €
Section d'Investissement :		
Total des dépenses réalisées :		330 096.93 €
Déficit d'investissement 2024 :		489 589.63 €
Total des recettes réalisées :		579 760.24 €
Résultat de clôture :		- 239 926.32 €

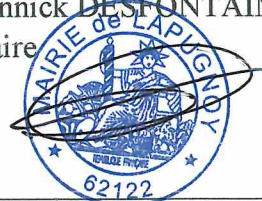
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le Compte Administratif 2025 du Budget Principal,
- de déclarer toutes les opérations de l'exercice 2025 du budget de la commune définitivement closes.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre suivent les signatures

Yannick DESFONTAINES
Maire

REÇU LE 30 JUIN 2026



La présente délibération peut, si elle est contestée, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès des services de la mairie de Lapugny
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille